

Réunion du Conseil Communautaire

du 17 octobre 2023 – St André les Alpes

Ordre du jour

Fonds européen Leader

1. Désignation des représentants pour siéger au nouveau programme du GAL Grand Verdon
2. Désignation de représentants au comité de suivi régional FEADER 2023/2027 et au comité de suivi interfonds 2021/2027 (hors FEADER)

Finances

3. Demande de fonds de concours – Commune de Colmars-Les-Alpes
4. Fonds de concours à la Commune d'Entrevaux – Camping du Brec
5. Fonds de concours audit énergétique Commune de Colmars-les-Alpes
6. Décision modificative n°1 – Budget Ordures Ménagères
7. Décision modificative n°1 - Budget principal

Activités de Pleine Nature

8. Forfaits ski pour les jeunes du territoire
9. Tarifs forfaits nordiques
10. Révision des tarifs de la DSP de Ratéry
11. Vente d'un engin de damage

Agriculture et forêt

12. Demande de labellisation niveau 2 Projet Alimentaire Territorial Pièces jointes
13. Candidature à l'AAP « Mieux manger pour tous »
14. AAP forêt

Enfance et jeunesse

15. Candidature à l'AAP Fonds Innovation pour la Petite Enfance
16. Modification des tarifs service commun Haut Verdon

Environnement – GEMAPI

17. Modification des statuts du SMAB

Environnement - Gestion des déchets

18. Fonds de concours Villars Colmars réhabilitation décharge

Environnement – Opération Sources

19. Demande d'ouverture enquête publique Saint André les Alpes
20. Remboursement des frais d'analyse d'eaux brutes à la Commune de Vergons

Culture

21. Modification des modalités du désherbage dans le réseau de lecture public

Urbanisme

22. Arrêt du PLU d'Allos

23. Avenant à la Convention avec l'Etablissement Public Foncier

Administration générale

24. Modification de l'article 11 des statuts du SMVA

25. Fusion des syndicats de l'espace lumière

26. Désignation d'un référent déontologue

27. Désignation de représentants dans les structures extérieures

28. Renouvellement de la convention conseiller numérique

Ressources Humaines

29. Modification du tableau des emplois et des effectifs

30. Convention de mise à disposition d'un agent à l'école de musique d'Annot

Pour information des conseillers communautaires :

- Décisions prises par le Président par délégation
- Décisions prises par le Bureau par délégation